

SERVICE AMENAGEMENT TERRITORIAL

Saint Laurent Blangy, le 2 décembre 2020

Tél. 03 21 60 48 60

N/Réf. CD/HS/SP N°20.663

Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint Laurent Blangy cedex

SIRET 130 013 543 00025

Tél. : 03 21 60 57 57

Email : contact@npdc.chambagri.fr

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'avis de notre Compagnie sur le projet de modification simplifiée du PLU2, nous vous en remercions.

Tout d'abord, la Chambre d'agriculture prend acte de la demande de suppression de deux emplacements réservés :

- le premier, situé Boulevard de Strasbourg à Lille, afin de permettre l'implantation de la future Cité administrative,
- le second, pour la Ville d'Halluin concernant la suppression d'une règle imposant que toute construction d'équipements publics sur le secteur dit « ZAC front de Lys », soit précédée de l'inscription au PLU d'un emplacement réservé l'annonçant, empêchant à ce jour la desserte en électricité de la zone.

Nous notons également un certain nombre de modifications proposées au règlement écrit du PLU portant sur des erreurs matérielles (ajout de justifications, erreurs de définitions, incohérences de données....).

A cela s'ajoutent des modifications portant sur le règlement graphique afin notamment de mettre les différentes pièces du Plu2 en cohérence : étiquettes manquantes, corrections apportées au livre des emplacements réservés, correction du livre des OAP, correction de l'atlas du patrimoine, suppression d'un EBC...

La Chambre d'agriculture prend également acte de la mise à jour du zonage, du lieudit « Pavé Stratégique » à Marcq-en-Barœul.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Président,

Christian DURLIN



Siège social

299 boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z

www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr